

COVID-19

PATIENTS COVID + ISOLÉS MAIS PAS SEULS

LES 5 ÉTAPES de notre visite au domicile

① RELAYER LES MESSAGES DE SANTÉ PUBLIQUE



Limitier au maximum
ses déplacements



Porter un masque
chirurgical lors de
tout déplacement



Rappeler l'ensemble
des gestes barrières



Utiliser une solution
hydroalcoolique à
chaque fois que l'on
se touche le visage



S'isoler autant que
possible au sein du foyer

② FACILITER L'APPROBATION DE LA DÉMARCHE



> Un formulaire sur l'isolement
à faire remplir par les patients.



> L'Assurance Maladie envoie
100 exemplaires à tout professionnel
de santé qui effectue des tests.

③ TESTER LES PERSONNES DU FOYER



**Patient sans test
depuis la confirmation
index du foyer ?**

> Vous pouvez réaliser
un test antigénique



**Refus du test à
domicile ?**

> Recommandez le test
antigénique ou
RT-PCR en laboratoire.



Lever de quarantaine ?

> Rappelez la nécessité
d'un test à J7 après
la fin des derniers
symptômes du cas index.

④ IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS NÉCESSITANT LA CTAI



> Identifier une situation de vulnérabilité sociale :
logement exigu, familles nombreuses,
comorbidités fortes...



> Communiquer le numéro CTAI*

*Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement

⑤ INFORMER LE MÉDECIN TRAITANT



> Indiquer un éventuel
signalement CTAI au
médecin traitant



> Inutile d'informer
l'Assurance Maladie

La mobilisation des
IDEL volontaires
par l'Assurance Maladie
se fait en Occitanie
via **inzee.Care**
(cocher option "visite sanitaire")